



56 Elizabeth II
A.D. 2007
Canada

Journals of the Senate

1st Session, 39th Parliament

Journaux du Sénat

1^{re} session, 39^e législature

N° 108

Thursday, June 14, 2007

Le jeudi 14 juin 2007

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams	Cook
Andreychuk	Cools
Angus	Corbin
Atkins	Cordy
Baker	Cowan
Banks	Dawson
Biron	De Bané
Bryden	Di Nino
Callbeck	Downe
Campbell	Eggleton
Carney	Eyton
Carstairs	Fairbairn
Chaput	Fitzpatrick
Cochrane	Fox
Comeau	Fraser

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Goldstein	Merchant
Grafstein	Milne
Gustafson	Mitchell
Hervieux-Payette	Moore
Johnson	Munson
Joyal	Murray
Keon	Nancy Ruth
Kinsella	Nolin
Lavigne	Oliver
LeBreton	Peterson
Losier-Cool	Phalen
Mahovlich	Pitfield
Massicotte	Poulin (Charette)
McCoy	Ringuette
Meighen	Rivest

Robichaud
St. Germain
Segal
Smith
Spivak
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams	Cook
Andreychuk	Cools
Angus	Corbin
Atkins	Cordy
*Bacon	Cowan
Baker	Dawson
Banks	De Bané
Biron	Di Nino
Bryden	Downe
Callbeck	Eggleton
Campbell	Eyton
Carney	Fairbairn
Carstairs	Fitzpatrick
Chaput	*Fortier
Cochrane	Fox
Comeau	Fraser

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Goldstein	Merchant
Grafstein	Milne
Gustafson	Mitchell
Hervieux-Payette	Moore
Johnson	Munson
Joyal	Murray
*Kenny	Nancy Ruth
Keon	Nolin
Kinsella	Oliver
Lavigne	*Pépin
LeBreton	Peterson
Losier-Cool	Phalen
Mahovlich	Pitfield
Massicotte	Poulin (Charette)
McCoy	*Prud'homme
Meighen	Ringuette

Rivest
Robichaud
St. Germain
Segal
Smith
Spivak
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt
Zimmer

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS**

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS**

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-59, An Act to amend the Criminal Code (unauthorized recording of a movie), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-51, An Act to give effect to the Nunavik Inuit Land Claims Agreement and to make a consequential amendment to another Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-23, An Act to amend the Criminal Code (criminal procedure, language of the accused, sentencing and other amendments), to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Milne tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Europe Parliamentary Association, respecting its participation at the Parliamentary Mission to the Country that will hold the next European Union Presidency, held in Lisbon, Portugal, on April 12 and 13, 2007, and its participation at the Second Part of the 2007 Ordinary Session of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, held in Strasbourg, France, from April 16 to 20, 2007.—Sessional Paper No. 1/39-922.

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS**

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-59, Loi modifiant le Code criminel (enregistrement non autorisé d'un film), pour lequel elle sollicite l'accord du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-51, Loi portant mise en vigueur de l'accord sur les revendications territoriales des Inuits du Nunavik et modifiant une loi en conséquence, pour lequel elle sollicite l'accord du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-23, Loi modifiant le Code criminel (procédure pénale, langue de l'accusé, détermination de la peine et autres modifications), pour lequel elle sollicite l'accord du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Milne dépose sur le Bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la Mission parlementaire auprès du pays qui assurera la prochaine présidence de l'Union européenne, tenue à Lisbonne (Portugal) les 12 et 13 avril 2007, et à la deuxième partie de la session ordinaire de 2007 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg (France), du 16 au 20 avril 2007.—Document parlementaire n° 1/39-922.

MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-47, An Act respecting the protection of marks related to the Olympic Games and the Paralympic Games and protection against certain misleading business associations and making a related amendment to the Trade-marks Act, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY**GOVERNMENT BUSINESS****BILLS**

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Nolin, seconded by the Honourable Senator Stratton, for the third reading of Bill C-31, An Act to amend the Canada Elections Act and the Public Service Employment Act, as amended;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Joyal, P.C., seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., that Bill C-31, as amended, be not now read a third time but that it be amended,

(a) on page 15, by adding after line 30 the following:

“37.1 Subsection 487(1) of the Act is replaced by the following:

487. (1) Every person is guilty of an offence who contravenes

(a) paragraph 111(b) or (c) (applying improperly to be included on list of electors); or

(b) paragraph 111(f) (unauthorized use of personal information contained in list of electors).”; and

(b) on page 16, by adding after line 29 the following:

“39.1 (1) Subsection 500(2) of the Act is replaced by the following:

(2) Every person who is guilty of an offence under any of subsection 485(1), paragraph 487(1)(a), subsections 488(1), 489(2) and 491(2), section 493 and subsection 495(2) is liable on summary conviction to a fine of not more than \$1,000 or to imprisonment for a term of not more than three months, or to both.

(2) Section 500 of the Act is amended by adding the following after subsection (3):

(3.1) Every person who is guilty of an offence under paragraph 487(1)(b) is liable on summary conviction to a fine of not more than \$5,000 or to imprisonment for a term of not more than one year, or to both.”.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-47, Loi concernant la protection des marques liées aux Jeux olympiques et aux Jeux paralympiques et la protection contre certaines associations commerciales trompeuses et apportant une modification connexe à la Loi sur les marques de commerce, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR**AFFAIRES DU GOUVERNEMENT****PROJETS DE LOI**

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Nolin, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur l'emploi dans la fonction publique, tel que modifié;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Joyal, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., que le projet de loi C-31, tel que modifié, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à la page 15, par adjonction, après la ligne 33, de ce qui suit :

“37.1 Le paragraphe 487(1) de la même loi est remplacé par ce qui suit :

487. (1) Commet une infraction quiconque contrevient :

a) aux alinéas 111b) ou c) (demande non autorisée d'inscription sur une liste électorale);

b) à l'alinéa 111f) (utilisation de renseignements personnels figurant à une liste électorale à des fins non autorisées). »;

b) à la page 16, par adjonction, après la ligne 29, de ce qui suit :

“39.1 (1) Le paragraphe 500(2) de la même loi est remplacé par ce qui suit :

(2) Quiconque commet une infraction visée à l'une ou l'autre des dispositions suivantes : le paragraphe 485(1), l'alinéa 487(1)a), les paragraphes 488(1), 489(2) et 491(2), l'article 493 et le paragraphe 495(2) est passible, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, d'une amende maximale de 1 000 \$ et d'un emprisonnement maximal de trois mois, ou de l'une de ces peines.

(2) L'article 500 de la même loi est modifié par adjonction, après le paragraphe (3), de ce qui suit :

(3.1) Quiconque commet une infraction visée à l'alinéa 487(1)b) est passible, sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire, d'une amende maximale de 5 000 \$ et d'un emprisonnement maximal de un an, ou de l'une de ces peines. ».

After debate,

The question being put on the motion in amendment, it was adopted, on division.

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Nolin, seconded by the Honourable Senator Stratton, for the third reading of Bill C-31, as amended, it was adopted, on division.

The bill, as amended, was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, with certain amendments, to which it desires its concurrence.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Meighen, seconded by the Honourable Senator Keon, for the third reading of Bill C-40, An Act to amend the Excise Tax Act, the Excise Act, 2001 and the Air Travellers Security Charge Act and to make related amendments to other Acts.

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, without amendment.

Second reading of Bill C-60, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2008.

The Honourable Senator Nancy Ruth moved, seconded by the Honourable Senator Johnson, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Second reading of Bill C-52, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on March 19, 2007.

The Honourable Senator Angus moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,

La motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

La motion de l'honorable sénateur Nolin, appuyée par l'honorable sénateur Stratton, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-31, tel que modifié, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi, tel que modifié, est alors lu la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi avec certains amendements, pour lesquels il sollicite son agrément.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Meighen, appuyée par l'honorable sénateur Keon, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-40, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise, la Loi de 2001 sur l'accise, la Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et d'autres lois en conséquence.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Deuxième lecture du projet de loi C-60, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2008.

L'honorable sénateur Nancy Ruth propose, appuyée par l'honorable sénateur Johnson, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Deuxième lecture du projet de loi C-52, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 19 mars 2007.

L'honorable sénateur Angus propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Second reading of Bill C-14, An Act to amend the Citizenship Act (adoption).

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MESSAGES FROM THE HOUSE OF COMMONS

A message was brought from the House of Commons to return Bill C-11, An Act to amend the Canada Transportation Act and the Railway Safety Act and to make consequential amendments to other Acts.

And to acquaint the Senate that the Commons has agreed to the amendment made by the Senate to this bill, without amendment.

A message was brought from the House of Commons with a Bill C-62, An Act to amend the Bankruptcy and Insolvency Act, the Companies' Creditors Arrangement Act, the Wage Earner Protection Program Act and chapter 47 of the Statutes of Canada, 2005, to which it desires the concurrence of the Senate.

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

BILLS

Orders No. 6 and 7 were called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill C-10, An Act to amend the Criminal Code (minimum penalties for offences involving firearms) and to make a consequential amendment to another Act.

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

Deuxième lecture du projet de loi C-14, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté (adoption).

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MESSAGES DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

La Chambre des communes transmet un message par lequel elle retourne le projet de loi C-11, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada et la Loi sur la sécurité ferroviaire et d'autres lois en conséquence,

Et informe le Sénat que les Communes ont agréé les amendements apportés par le Sénat à ce projet de loi, sans amendement.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-62, Loi modifiant la Loi sur la faillite et l'insolvabilité, la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, la Loi sur le Programme de protection des salariés et le chapitre 47 des lois du Canada (2005), pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

PROJETS DE LOI

Les articles n°s 6 et 7 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi C-10, Loi modifiant le Code criminel (peines minimales pour les infractions mettant en jeu des armes à feu) et une autre loi en conséquence.

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que le projet de loi soit lu la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTERPELLATIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

MOTIONS

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Standing Senate Committee on National Finance have the power to sit on Tuesday, June 19, 2007, and on Wednesday, June 20, 2007, even though the Senate may then be sitting, and that rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Senate do resolve itself into a Committee of the Whole on Tuesday, June 19, 2007, at 8 p.m., in order to receive Christiane Ouimet respecting her appointment as Public Sector Integrity Commissioner;

That television cameras be authorized in the Senate Chamber to broadcast the proceedings of the Committee of the Whole, with the least possible disruption of the proceedings; and

That photographers be authorized in the Senate Chamber to photograph the witness before the commencement of the testimony, with the least possible disruption of the proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 and 4 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the eleventh report of the Standing Senate Committee on Transport and Communications (*Department of Industry User Fees Proposal for a spectrum licence fee for broadband public safety communications in bands 4940-4990 MHz*), presented in the Senate on June 13, 2007.

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

Consideration of the thirteenth report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs (Bill S-4, An Act to amend the Constitution Act, 1867 (Senate tenure), with amendments, a recommendation and observations), presented in the Senate on June 12, 2007.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the report be adopted.

After debate,

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 3 to 6 were called and postponed until the next sitting.

MOTIONS

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales puisse siéger le mardi 19 juin 2007 ainsi que le mercredi 20 juin 2007, et ce bien qu'une séance du Sénat soit peut-être en cours, et que l'application de l'article 95(4) du Règlement soit suspendue.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Sénat se forme en comité plénier le mardi 19 juin 2007 à 20 heures, afin de recevoir Mme Christiane Ouimet relativement à sa nomination à titre de commissaire à l'intégrité du secteur public;

Que les caméras de télévision soient autorisées dans la salle du Sénat afin de permettre la diffusion des délibérations du comité plénier, d'une manière qui perturbe le moins possible ses travaux;

Que des photographes soient autorisés à avoir accès à la salle du Sénat pour photographier le témoin avant le début de son témoignage, d'une manière qui perturbe le moins possible ses travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 3 et 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du onzième rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications (*Proposition relative aux frais d'utilisation du ministère de l'Industrie concernant un droit de licence de spectre pour les communications des services de sécurité publique à large bande dans les bandes 4940-4990 MHz*), présenté au Sénat le 13 juin 2007.

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Étude du treizième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles (projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi constitutionnelle de 1867 (durée du mandat des sénateurs), avec des amendements, une recommandation et des observations), présenté au Sénat le 12 juin 2007.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que le rapport soit adopté.

Après débat,

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyé par l'honorable sénateur Tardif, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 3 à 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 10 were called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Mitchell, seconded by the Honourable Senator Trenholme Counsell, for the third reading of Bill C-288, An Act to ensure Canada meets its global climate change obligations under the Kyoto Protocol;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Tkachuk, seconded by the Honourable Senator Angus, that Bill C-288 be not now read a third time but that it be amended:

(a) in clause 3, on page 3, by replacing line 19 with the following:

“Canada makes all reasonable efforts to take effective and timely action to meet”;

(b) in clause 5,

(i) on page 4,

(A) by replacing line 2 with the following:

“to ensure that Canada makes all reasonable efforts to meet its obligations”,

(B) by replacing line 6 with the following:

“ance standards for vehicle emissions that meet or exceed international best practices for any prescribed class of motor vehicle for any year.”, and

(C) by adding after line 13 the following:

“(iii.2) the recognition of early action to reduce greenhouse gas emissions, and”;

(ii) on page 5,

(A) by replacing line 9 with the following:

“(a) within 10 days after the expiry of each”,

(B) by replacing line 23 with the following:

“first 15 days on which that House is sitting”, and

(C) by replacing lines 26 and 27 with the following:

“each House of Parliament is deemed to be referred to the standing committee of the Senate and the House of Commons that”;

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n°s 1 à 10 sont appelés et différés à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Mitchell, appuyée par l'honorable sénateur Trenholme Counsell, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-288, Loi visant à assurer le respect des engagements du Canada en matière de changements climatiques en vertu du Protocole de Kyoto;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Tkachuk, appuyée par l'honorable sénateur Angus, que le projet de loi C-288 ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit modifié :

a) à l'article 3, à la page 3, par substitution , à la ligne 19, de ce qui suit :

« prise, dans toute la mesure du possible, de mesures efficaces et rapides par le »;

b) à l'article 5 :

(i) à la page 4 :

(A) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit :

« d'assurer, dans toute la mesure du possible, le respect des engagements du »,

(B) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

« normes de rendement réglementées, pour une année, pour les émissions des véhicules qui sont équivalentes ou supérieures aux meilleures pratiques internationales à l'égard de toute catégorie réglementaire de véhicules automobiles, »,

(C) par adjonction, après la ligne 15, de ce qui suit :

« (iii.2) la reconnaissance des mesures rapides pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, »;

(ii) à la page 5,

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

« a) dans les dix jours suivant l'expiration du »,

(B) par substitution, à la ligne 24, de ce qui suit :

« au paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »,

(C) par substitution, aux lignes 27 à 31, de ce qui suit :

« qui est déposé devant chaque chambre du Parlement est réputé renvoyé au comité permanent du Sénat ou de la Chambre des communes qui étudie habituellement les questions portant sur l'environnement ou à tout autre comité que l'une ou l'autre chambre peut désigner pour »;

(c) in clause 6, on page 6, by adding after line 29 the following:

“(3) For the purposes of this Act, the Governor-in-Council may make regulations restricting emissions by “large industrial emitters”, persons that the Governor-in-Council considers are particularly responsible for a large portion of Canada’s greenhouse gas emissions, namely,

(a) persons that are part of the electricity generation sector, including persons that use fossil fuels to produce electricity;

(b) persons that are part of the upstream oil and gas sector, including persons that produce and transport fossil fuels but excluding petroleum refiners and distributors of natural gas to end users; and

(c) persons that are part of energy-intensive industries, including persons that use energy derived from fossil fuels, petroleum refiners and distributors of natural gas to end users.”;

(d) in clause 7,

(i) on page 6,

(A) by replacing line 32 with the following:

“that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations under”, and

(B) by replacing line 38 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 7, by replacing line 4 with the following:

“(3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its”;

(e) in clause 9,

(i) on page 7, by replacing line 33 with the following:

“ensure that Canada makes all reasonable attempts to meet its obligations”, and

(ii) on page 8,

(A) by replacing line 3 with the following:

“Minister considers appropriate within 30 days”, and

(B) by replacing line 7 with the following:

“(1) or on any of the first fifteen days on which”;

c) à l’article 6, à la page 6 , par adjonction, après la ligne 33, de ce qui suit :

“ (3) Pour l’application de la présente loi, le gouverneur en conseil peut, par règlement, limiter les émissions des « grands émetteurs industriels », personnes qu’il estime expressément responsables d’une partie importante des émissions de gaz à effet de serre du Canada, notamment :

a) les personnes du secteur de la production d’électricité, y compris celles qui utilisent des combustibles fossiles pour la produire;

b) les personnes de l’industrie pétrolière et gazière en amont, y compris celles qui produisent et transportent des combustibles fossiles, mais à l’exception des raffineurs de pétrole et des distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux;

c) les personnes du secteur énergivore, y compris celles qui utilisent l’énergie tirée des combustibles fossiles, les raffineurs de pétrole et les distributeurs de gaz naturel aux utilisateurs finaux. »;

d) à l’article 7 :

(i) à la page 6 :

(A) par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu’il a pris en »,

(B) par substitution, à la ligne 44, de ce qui suit :

« ce que le Canada honore, dans toute la mesure du possible, les engagements qu’il »,

(ii) à la page 7, dans la version anglaise, par substitution, à la ligne 4, de ce qui suit :

« (3) In ensuring that Canada makes all reasonable attempts to meet its »;

e) à l’article 9 :

(i) à la page 7, par substitution, à la ligne 37, de ce qui suit :

« pris afin d’assurer que le Canada respecte, dans toute la mesure du possible, »,

(ii) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 3, de ce qui suit :

« indiquée dans les trente jours suivant le délai »,

(B) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit :

« paragraphe (1) ou dans les quinze premiers »;

(f) in clause 10,

(i) on page 8,

(A) by replacing line 9 with the following:

“10. (1) Within 180 days after the Minister”,

(B) by replacing line 11 with the following:

“tion 5(3), or within 90 days after the Minister”, and

(C) by replacing line 38 with the following:

“(a) within 15 days after receiving the”, and

(ii) on page 9,

(A) by replacing line 6 with the following:

“Houses on any of the first 15 days on”, and

(B) by replacing line 9 with the following

“(b) within 30 days after receiving the advice,”;

(g) in clause 10.1, on page 9,

(i) by replacing line 17 with the following:

“and Sustainable Development may prepare a”,

(ii) by replacing line 32 with the following:

“report to the Speakers of the Senate and the House of Commons”, and

(iii) by replacing lines 34 and 35 with the following:

“Speakers shall table the report in their respective Houses on any of the first 15 days on which that House”.

After debate,

In amendment, the Honourable Senator Eyton moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that the motion in amendment be amended by deleting amendment (b)(i)(C).

The question was put on the subamendment.

With leave of the Senate, a standing vote was deferred until Monday, June 18, 2007, at 7 p.m., with the bells to sound at 6:45 p.m. for fifteen minutes.

Resuming debate on the Honourable Senator Oliver, seconded by the Honourable Senator Johnson, for the third reading of Bill C-277, An Act to amend the Criminal Code (luring a child).

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, without amendment.

f) à l'article 10 :

(i) à la page 8 :

(A) par substitution, à la ligne 10, de ce qui suit :

“**10. (1) Dans les cent quatre-vingts jours suivant la**”,

(B) par substitution, à la ligne 13, de ce qui suit :

“**graphé 5(3) ou dans les quatre-vingt-dix jours suivant la**”,

(C) par substitution, à la ligne 42, de ce qui suit :

“**a) dans les quinze jours après avoir reçu les**”,

(ii) à la page 9 :

(A) par substitution, à la ligne 6, de ce qui suit :

“**dans les quinze premiers jours de séance de**”,

(B) par substitution, à la ligne 8, de ce qui suit :

“**b) dans les trente jours suivant la réception des**”;

g) à l'article 10.1, à la page 9 :

(i) par substitution, à la ligne 16, de ce qui suit :

“**ment et au développement durable peut préparer un**”,

(ii) par substitution, à la ligne 32, de ce qui suit :

“**président du Sénat et à celui de la Chambre des communes au plus**”,

(iii) par substitution, aux lignes 33 et 34, de ce qui suit :

“**tard le jour où il est publié et chaque président le dépose devant sa chambre respective dans les quinze**”.

Après débat,

En amendement, l'honorable sénateur Eyton propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que la motion d'amendement soit modifiée par la suppression de l'amendement b)(i)(C).

Le sous-amendement est mis aux voix.

Avec la permission du Sénat, le vote par appel nominal est différé jusqu'au lundi 18 juin 2007 à 19 heures et le timbre d'appel sonnera à 18 h 45 pendant quinze minutes.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Oliver, appuyée par l'honorable sénateur Johnson, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-277, Loi modifiant le Code criminel (leurre d'enfants).

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

*With leave,
The Senate reverted to **Presentation of Reports From Standing or Special Committees.***

The Honourable Senator Oliver presented the following:

Thursday, June 14, 2007

The Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs has the honour to present its

FOURTEENTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill C-18, An Act to amend certain Acts in relation to DNA identification, has, in obedience to the Order of Reference of Wednesday, May 9, 2007, examined the said Bill and now reports the same without amendment but with observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

DONALD H. OLIVER

Chair

Observations appended to the Fourteenth Report of the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

Provided that an individual's rights under the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* are respected, giving police the tools to utilize DNA fully in the investigation of crime is a worthy objective. Your Committee therefore supports the overall goals and methods of Bill C-18. We do, however, have concerns with some of its details.

We have reservations about the sharing of information found in the National DNA Data Bank with foreign jurisdictions. Our concern is that these jurisdictions may ask for information from the Data Bank in their efforts to resolve offences which are not offences under Canadian law. For example, non-violent political dissent may be considered a criminal act in certain jurisdictions and we do not wish to see the Data Bank facilitating the prosecution of these offences. Therefore, we recommend that one of the criteria for the sharing of information with foreign jurisdictions be that the offence alleged to have been committed in the foreign jurisdiction be considered an indictable offence under Canadian law and that appropriate legislation or regulations be prepared.

Your Committee also has concerns about the ability of the Attorney General to make an *ex parte* application (that is, one without notice to, and in the absence of, the affected individual) in order to correct a clerical error on a DNA order. Given that, in almost all cases, the facially defective order will have already been executed to obtain DNA evidence that may later be used against an individual, the government should consider a future provision by which the affected individual or his or her counsel would either receive prior notice of the application or disclosure that the application has been made and the order modified.

Your Committee notes the last recommendation of the Auditor General of Canada in her May 2007 report regarding management of the Forensic Laboratory Services (FLS). She stated that the RCMP should ensure that parliamentarians

*Avec permission,
Le Sénat revient à la **Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux.***

L'honorable sénateur Oliver présente ce qui suit :

Le jeudi 14 juin 2007

Le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles a l'honneur de présenter son

QUATORZIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-18, Loi modifiant certaines lois en matière d'identification par les empreintes génétiques, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 9 mai 2007, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

DONALD H. OLIVER

Chair

Observations annexées au quatorzième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Dans la mesure où les droits de la personne en vertu de la *Charte canadienne* sont respectés, il est justifié de donner à la police les outils nécessaires pour tirer pleinement parti des analyses génétiques dans les enquêtes criminelles. Le Comité souscrit donc aux méthodes et objectifs généraux du projet de loi C-18, mais il exprime des réserves au sujet de certains détails.

Nos préoccupations ont trait au partage avec l'étranger de renseignements contenus dans la banque nationale de données génétiques. Nous craignons que des États ne réclament les renseignements en question dans le cadre d'efforts pour réprimer des crimes qui n'en sont pas en vertu du droit canadien. Par exemple, la dissidence politique non violente peut être considérée comme un acte criminel dans certains territoires, et nous ne voudrions pas que la banque en facilite la judiciarisation. Par conséquent, nous recommandons que l'un des critères du partage de renseignements avec un État étranger soit que l'infraction présumée avoir été commise à cet endroit soit considérée comme un acte criminel en vertu du droit canadien et que les lois et règlements appropriés soient ainsi amendés.

Le Comité s'inquiète également du fait que le procureur général peut présenter une requête *ex parte* (c.-à-d. sans que la personne qui en fait l'objet n'en soit avisée et en son absence) en vue de rectifier une erreur d'écriture dans une ordonnance de prélèvement pour analyse génétique. Étant donné que, dans presque tous les cas, l'ordonnance défective aura déjà été exécutée afin d'obtenir une preuve génétique pouvant être utilisée ultérieurement contre le particulier, le gouvernement devrait envisager une disposition future en vertu de laquelle ce dernier, ou son avocat soit recevrait un avis préalable de la requête, soit serait informé du fait que la demande a été faite et que l'ordonnance a été modifiée.

Le Comité prend acte de la dernière recommandation faite par la vérificatrice générale du Canada, dans son rapport de mai 2007 concernant la gestion des Services de laboratoires judiciaires (SLJ). Elle a dit que la GRC devrait veiller à ce que les

receive the information that they require in order to hold government to account for the performance of the FLS. Your Committee emphasizes that Parliament needs full and transparent reporting by the government in order to monitor and evaluate the cumulative effect that successive pieces of legislation have had, not only on the FLS, but on the operation of the DNA databank and its impact on individuals.

The *DNA Identification Act* came fully into force on 30 June 2000. Section 13 of the Act required a review of the provisions and operation of the Act within five years, to be undertaken by any committee of the Senate, of the House of Commons or of both Houses of Parliament. To date, no such review has been undertaken. Your Committee is concerned that two bills that originally set up a DNA data bank and now alter the manner in which it is operated and used will have been adopted by Parliament without a fundamental review of the system taking place. A review of the DNA system is urgently required, so that Parliament may determine what, if any, changes are required to improve it and the manner in which it is used.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be placed on the Orders of the Day for a third reading at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY

OTHER BUSINESS

COMMONS PUBLIC BILLS

Orders No. 3 and 4 were called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Orders No. 1 to 12 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Nolin, for the adoption of the fourth report of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament (*amendments to the Rules of the Senate—questions of privilege and points of order*), presented in the Senate on April 18, 2007.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Campbell, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Order No. 14 was called and postponed until the next sitting.

OTHER

Order No. 179 (motion) was called and postponed until the next sitting.

parlementaires reçoivent les renseignements dont ils ont besoin pour demander compte au gouvernement de la prestation des SLJ. Le Comité tient à souligner que le Parlement a besoin de rapports complets et transparents du gouvernement afin de suivre et d'évaluer l'effet cumulatif que les textes de loi successifs ont eu non seulement sur les SLJ, mais sur le fonctionnement de la banque de données génétiques et son incidence sur les particuliers.

La *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques* est entrée en vigueur le 30 juin 2000. En vertu de l'article 13 de cette loi, un comité du Sénat, de la Chambre des communes ou des deux chambres du Parlement doit effectuer un examen de ses dispositions et de son fonctionnement dans un délai de cinq ans. À ce jour, rien n'a été fait. Le Comité s'inquiète de constater que le Parlement aura adopté deux projets de loi qui ont été utilisés pour établir une banque nationale de données génétiques qui sont maintenant en train d'affecter la manière qu'elle est conduite et utilisée sans que ce système n'ait fait l'objet d'un examen fondamental. Il faut procéder de toute urgence à un examen du système d'identification génétique afin que le Parlement puisse déterminer s'il convient d'y apporter des améliorations et de revoir la manière dont elle est utilisée.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une troisième lecture à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

AUTRES AFFAIRES

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Les articles n^os 3 et 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Les articles n^os 1 à 12 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Nolin, tendant à l'adoption du quatrième rapport du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (*modifications au Règlement du Sénat—questions de privilège et rappels au Règlement*), présenté au Sénat le 18 avril 2007.

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Campbell, que la suite du débat sur la motion soit adjournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

L'article n^o 14 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES

L'article n^o 179 (motion) est appelé et différé à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That the Senate urge the Government of the People's Republic of China and the Dalai Lama, notwithstanding their differences on Tibet's historical relationship with China, to continue their dialogue in a forward-looking manner that will lead to pragmatic solutions that respect the Chinese constitutional framework, the territorial integrity of China and fulfill the aspirations of the Tibetan people for a unified and genuinely autonomous Tibet;

And on the motion in amendment of the Honourable Senator Carstairs, P.C., seconded by the Honourable Senator Corbin, that the motion be not now adopted but that it be amended immediately following the word "of" in the first line by eliminating all the words in the rest of the motion and by replacing them with the following:

"Canada and in particular the Foreign Affairs Minister to have discussions with the Foreign Minister of the People's Republic of China regarding the Dalai Lama and the aspirations of the Tibetan people."

And on the subamendment of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Cowan, that the motion in amendment be amended immediately following the words "Canada and in particular the Foreign Affairs Minister to" by eliminating all subsequent words and replacing them with the following:

"encourage the Government of the People's Republic of China and the Dalai Lama, notwithstanding their differences on Tibet's historical relationship with China, to continue their dialogue in a forward-looking manner that will lead to pragmatic solutions that respect the Chinese constitutional framework, the territorial integrity of China and fulfill the aspirations of the Tibetan people for a unified and genuinely autonomous Tibet.".

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Trenholme Counsell, that further debate on the subamendment be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 178, 184 (motions), 8 and 6 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Segal calling the attention of the Senate to the impact that the *Charter of Rights and Freedoms* has had these past 24 years on the rights of Canadians and the prerogatives of the Parliament of Canada.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que le Sénat encourage le gouvernement de la République populaire de Chine et le Dalaï Lama, nonobstant leurs différends à l'égard de la relation historique entre le Tibet et la Chine, de poursuivre leurs discussions d'une manière prospective qui mènera à des solutions pragmatiques respectant le cadre constitutionnel chinois et l'intégrité territoriale de la Chine tout en répondant aux aspirations du peuple tibétain, à savoir l'unification et la véritable autonomie du Tibet;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Carstairs, C.P., appuyée par l'honorable sénateur Corbin, que la motion ne soit pas maintenant adoptée, mais qu'elle soit modifiée par substitution de tout ce qui suit immédiatement après le mot « gouvernement » dans la première ligne, par ce qui suit :

« du Canada et, en particulier, le ministre des Affaires étrangères, à s'entretenir avec le ministre des Affaires étrangères de la République populaire de Chine au sujet du Dalaï Lama et des aspirations du peuple tibétain. »;

Et sur le sous-amendement de l'honorable sénateur Di Nino, appuyé par l'honorable sénateur Cowan, que la motion d'amendement soit modifiée par l'élimination de tous les mots suivant « du Canada et, en particulier, le ministre des Affaires étrangères, à » et leur remplacement par ce qui suit :

« encourager le gouvernement de la République populaire de Chine et le Dalaï Lama, nonobstant leurs différends à l'égard de la relation historique entre le Tibet et la Chine, à poursuivre leurs discussions d'une manière prospective qui mènera à des solutions pragmatiques respectant le cadre constitutionnel chinois et l'intégrité territoriale de la Chine tout en répondant aux aspirations du peuple tibétain, à savoir l'unification et la véritable autonomie du Tibet. ».

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Trenholme Counsell, que la suite du débat sur le sous-amendement soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 178, 184 (motions), 8 et 6 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Segal, attirant l'attention du Sénat sur l'effet que la *Charte des droits et libertés* a eu depuis 24 ans sur les droits des Canadiens et des Canadiennes et sur les prérogatives du Parlement du Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur l'interpellation soit adjournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Murray, P.C., calling the attention of the Senate to issues concerning the faithful and exemplary service to Canada, during his entire adult lifetime, of the late Honourable Howard Charles Green of British Columbia.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Stratton, moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 11 (inquiry) was called and pursuant to rule 27(3) was dropped from the Order Paper.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Dallaire calling the attention of the Senate to the situation in the Darfur region of Sudan and the importance of Canada's commitment to the people of this war-torn country.

After debate,

The Honourable Senator Cowan moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 27, 23, 9, 22, 33, 34, 12 and 14 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Dallaire, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Senate call on the Government of Canada to widely disseminate its endorsement of the *Paris Commitments to Protect Children from Unlawful Recruitment or Use by Armed Forces or Armed Groups*, known as the Paris Principles and adopted by 58 countries in Paris, France on February 6, 2007; and

That the Senate urge the Government of Canada to take a global leadership role in the campaign of eradicating child soldiers as enunciated in the *Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the involvement of children in armed conflict* (2000) as well as Security Council resolutions 1539 (2004) on Children in Armed Conflict, and 1612 (2005) on Monitoring and Reporting on Violations Against Children in War.

After debate,

The Honourable Senator Tkachuk moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 31 (inquiry), 166 (motion), 25 (inquiry), 167 (motion), 20 (inquiry), 92 (motion), 28 and 26 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Murray, C.P., attirant l'attention du Sénat sur le service fidèle et exemplaire envers le Canada du défunt honorable Howard Charles Green, de la Colombie-Britannique, durant toute sa vie d'adulte.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Stratton, propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 11 (interpellation) est appelé et conformément à l'article 27(3) du Règlement est rayé du Feuilleton.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Dallaire, attirant l'attention du Sénat sur la situation dans la région du Darfour au Soudan et l'importance de l'engagement du Canada envers le peuple de ce pays ravagé par la guerre.

Après débat,

L'honorable sénateur Cowan propose, appuyé par l'honorable sénateur Milne, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 27, 23, 9, 22, 33, 34, 12 et 14 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dallaire, appuyée par l'honorable sénateur Banks,

Que le Sénat demande au gouvernement du Canada d'annoncer publiquement qu'il appuie les *Engagements de Paris en vue de protéger les enfants contre une utilisation ou un recrutement illégaux par des groupes ou des forces armées*, connus sous le nom des Principes de Paris et qui ont été adoptés par 58 pays à Paris (France) le 6 février 2007;

Que le Sénat exhorte le gouvernement du Canada à jouer un rôle de chef de file au niveau mondial dans la campagne visant à éradiquer les enfants soldats évoquée dans le *Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés* (2000), et dans les résolutions du Conseil de sécurité 1539 (2004) sur les enfants dans les conflits armés et 1612 (2005) sur la surveillance et la communication des renseignements relatifs aux violations des droits des enfants dans les conflits armés.

Après débat,

L'honorable sénateur Tkachuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n°s 31 (interpellation), 166 (motion), 25 (interpellation), 167 (motion), 20 (interpellation), 92 (motion), 28 et 26 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

MOTIONS

The Honourable Senator Fairbairn, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cowan:

That the third report of the Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry entitled *Agriculture and Agri-Food Policy in Canada: Putting Farmers First!* tabled in the Senate on June 21, 2006, be adopted.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

With leave,
The Senate reverted to Government Notices of Motions.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Monday, June 18, 2007, at 6 p.m. and that rule 13(1) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:59 p.m. the Senate was continued until Monday, June 18, 2007, at 6 p.m.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade

The name of the Honourable Senator Dallaire substituted for that of the Honourable Senator Stollery (*June 12*).

Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs

The name of the Honourable Senator Trenholme Counsell substituted for that of the Honourable Senator Jaffer (*June 13*).

MOTIONS

L'honorable sénateur Fairbairn, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan,

Que le troisième rapport du Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts intitulé *La politique agricole et agroalimentaire au Canada : Les agriculteurs d'abord!*, déposé au Sénat le 21 juin 2006, soit adopté.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,
Le Sénat revient aux Avis de motions du gouvernement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure adjourné jusqu'au lundi 18 juin 2007, à 18 heures et que l'application de l'article 13(1) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 59 le Sénat s'ajourne jusqu'au lundi 18 juin 2007, à 18 heures.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international

Le nom de l'honorable sénateur Dallaire substitué à celui de l'honorable sénateur Stollery (*12 juin*).

Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles

Le nom de l'honorable sénateur Trenholme Counsell substitué à celui de l'honorable sénateur Jaffer (*13 juin*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*